JOURNÉE DE PROPAGANDE

La manifestation de Merville produira ses fruits dans nos Flandres

La reconstitution du Comité d'arrondissement d'Hazebrouck et la remise du drapeau à la « Saint-Amé » par M. Georges Petit, président de la Fédération nationale de la Mutualité française, ne furent pas uniquement des manifestations démonstratives de la vitalité de l'idée altruiste victorieuse de toutes les difficultés de l'heure présente. Elles marquèrent, en traits saillants, une propagande efficace et raisonnée de l'esprit de solidarité sociale, générateur de tous les nobles mouvements sauvateurs d'un pays.

Dans la petite et délabrée Mairie provisoire de Merville, en présence des rudes et vaillants représentants des Sociétés de Secours mutuels de l'arrondissement, M. Georges Petit a exalté et magnifié, en termes chaleureux et vibrants, le principe généreux de l'association effective, appelé à faire de toute la France travailleuse une immense mutuelle, poursuivant et développant l'œuvre admirable et grandiose des pionniers disparus dans l'accomplissement de leur noble tâche de dévouement humain.

Après l'horrible tourmente de ruines, de sang et de mort, dont le souvenir angoissant est encore ancré dans tous les cœurs, la Mutualité a repris sa marche et son action bienfaisantes, à travers le pays, avec une ardeur exemplaire. Sa sollicitude agissante s'est penchée sur toutes les détresses pour les soulager et galvaniser les courages vers la rénovation nationale.

Sortie des voies purement sentimentales ; élargissant son action coutumière, jugée par elle trop restreinte, la Mutualité s'est placée à l'avant des réalisations de grand intérêt public, dans notre Nord en premier lieu. Notre Union départementale resplendit comme un phare sur la France entière et lui montre, en rayons lumineux, la route à suivre pour libérer les masses prolétariennes des affres de la misère.

Habitations à bon marché, institutions prophylactiques des maladies sociales et l'assurance obligatoire contre la maladie, l'invalidité, les risques de vieillesse sans ressources, ont retenu sa vigilante attention et animé son zèle réalisateur.

De toutes parts, les travailleurs se groupent en foule autour du drapeau mutualiste et s'abritent sous son égide.

Plus de six millions d'adhérents composent aujourd'hui les effectifs de cette formidable organisation, supérieure à tout groupement connu par le nombre de ses membres participants et sans cesse en travail d'accroissement dans nos villes et nos campagnes.

Région agricole et dévastée en partie par la guerre, l'arrondissement d'Hazebrouck, nous avons le regret de le signaler, n'a pas suivi l'ascendant mouvement mutualiste constaté sur tous les autres points de notre contrée, pourtant affreusement frappés aussi par les années terribles.

Dans le but de susciter des ardeurs fécondes et de réveiller des forces assoupies, M. Georges Petit, l'éloquent et dévoué Président de l'Association nationale, est allé porter à Merville sa parole d'apôtre mutualiste. Elle a été entendue, acclamée.

La journée du 20 décembre ne sera pas stérile. Comme les autres arrondissements de notre populeux département, celui d'Hazebrouck, doté maintenant d'un comité intelligent et travailleur, reconstitué avec des éléments jeunes et actifs, deviendra sous peu, nous en avons le ferme espoir, un intense foyer de propagande et d'organisation développée.

Notre Union mutuelle du Nord, ayant ainsi ses cadres solidement formés et éduqués partout, s'affirmera chez nous comme l'organe d'élite du fonctionnement avisé, pratique et essentiel, de la prochaine loi d'Assurances sociales.

Elysée POLVENT.

La Mutualité française réclame le vote rapide de la loi d'Assurances sociales

Au cours de la récente assemblée générale qu'elle a tenue à Paris, la Fédération nationale de la Mutualité française a adopté, à l'unanimité, la résolution suivante, présentée par son distingué président, M. Georges PETIT :

« Considérant que la Mutualité française a manifesté chaque fois qu'elle en a eu l'occasion, tant au cours des Congrès des Unions départementales qu'au cours des Congrès de la Fédération nationale, sa ferme volonté de collaborer étroitement à l'application de la future loi sur les assurances sociales ;

Considérant que le projet déposé en avril 1921 par M. Daniel-Vincent, Ministre du Travail, au nom du Gouvernement, a fait l'objet d'une préparation mathématique méticuleuse ; que les groupements appelés à intervenir dans son application ont été consultés ou entendus ; que ce projet a été adopté par la Chambre des députés à la fin de la dernière législature ;

» Considérant que ce projet a été transmis au Sénat qui en a saisi la Commission d'hygiène sociale, mais qu'il semble résulter des renseignements obtenus qu'elle aurait statué sur un contre-projet entièrement différent du projet du gouvernement ;

» Considérant que cette situation risque de retarder considérablement le vote de cette loi de justice sociale impatiemment attendue par les intéressés et, peut-être, de provoquer un conflit entre la Chambre et le Sénat ; que pour obvier à ce dernier risque le gouvernement a été amené à faire préparer un projet transactionnel auquel, en plein accord avec les Groupements intéressés, la Fédération nationale de la Mutualité française a apporté des modifications ;

» Considérant que le projet voté par la Chambre a été étudié d'une manière très approfondie par le Conseil supérieur des sociétés de secours mutuels dans sa session de mars 1925, que ce Conseil a adopté des propositions d'amendements au texte de la Chambre, seul document officiel de la discussion ; que ce projet ainsi amendé est de nature à sauvegarder les droits de la mutualité et à donner à celle-ci une nouvelle expansion ;

» Considérant que le projet du gouvernement ainsi amendé a reçu l'approbation unanime des groupements syndicalistes et mutualistes ;

» Qu'il semble donc que, dans ces conditions, l'étude de tout autre projet ne peut avoir pour résultat que de retarder le vote définitif de la loi sur les assurances sociales réclamé impérieusement par le monde des travailleurs ;

» La Fédération nationale de la Mutualité française est d'avis :

» Que le projet sur les assurances sociales voté par la Chambre des députés, amendé suivant les indications du Conseil supérieur, répond exactement et précisément aux desiderata de l'ensemble des futurs assurés et à l'opinion unanime des syndicalistes et de la mutualité ;

» Qu'il serait donc extrêmement souhaitable que le gouvernement prît l'initiative de demander le vote immédiat par le Sénat et ensuite la ratification rapide par la Chambre ;

» Et subsidiairement :

» Que le gouvernement apporte au nouveau projet dû à l'initiative de M. le Ministre du Travail, les modifications adoptées par le Comité exécutif de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Il résulte de cet ordre du jour que la Mutualité française est immuable dans sa manière de voir à l'égard des assurances sociales puisque tous les organismes qui ont eu à en connaître : Unions départementales, Congrès régionaux, Congrès nationaux, assemblées de la Fédération nationale, Conseil supérieur de la Mutualité n'ont cessé de soutenir que le projet de la Chambre amendé suivant les décisions du Conseil supérieur de la Mutualité leur donnait satisfaction.

La Confédération générale du Travail s'y est elle-même associée dans son assemblée générale de juillet 1925 ; la Confédération des travailleurs chrétiens a également fait connaître son adhésion à cette manière de voir.

Il ne semble pas non plus qu'il puisse y avoir d'objection de la Fédération nationale agricole si nous faisons crédit aux déclarations faites au cours des entretiens qui ont eu lieu entre la Commission exécutive de la Fédération nationale de la Mutualité et le Bureau de la Fédération nationale agricole.

La Fédération nationale a établi un projet dont nous exposerons les grandes lignes dans le prochain « Réveil Mutualiste ».

Les Voyageurs et Employés

ASSEMBLEE GENERALE

Cette puissante Société de secours mutuels, la plus importante de France a tenu le dimanche 27 décembre, en la salle des Fêtes de la Société industrielle à Lille, son assemblée de fin d'année. La salle était complètement garnie lorsque M Adolphe Duvivier, président, ouvrit la séance.

La parole est donnée aussitôt au secrétaire général pour la lecture du rapport moral, lequel fait ressortir la situation florissante de la Société des Voyageurs et Employés : 4.554 membres et 1.333.710 fr. 13 de capital !

Le secrétaire adjoint expose ensuite en détail les opérations financières de l'année. Il en résulte qu'une augmentation de capital de plus de 38.000 francs a été réalisée au cours de cet exercice. Cette société eut à supporter pendant ce même laps de temps pour plus de 200.000 francs de dépenses, dont 40.438 francs pour la maladie ; 57.100 francs pour le décès ; 13.700 francs pour la natalité et 73.513 francs pour les pensions à ses membres retraités.

Le rapporteur de la commission de propagande fait un chaleureux appel en faveur du recrutement et propose à l'assemblée de récompenser une dizaine des plus ardents propagandistes. Ceux-ci défilent sur l'estrade aux chaleureux applaudissements de tous.

M. le président Duvivier insiste fortement à son tour sur ce point et il cite des cas qui peuvent être donnés à la publicité en exemple, notamment celui de ce sociétaire devenu aveugle depuis 1900, soit depuis 26 ans et que la société n'a jamais abandonné, elle lui sert encore actuellement 900 francs d'indemnités par an.

Une autre situation mérite d'être signalée, c'est celle de ce jeune sociétaire enlevé brutalement à 26 ans par la mort. Il laisse malheureusement une veuve et deux petits enfants. Mais il a été prévoyant et aussi un sage, car contrairement aux générations nouvelles, il a pensé au-delà de lui. C'est ainsi que n'ayant versé que 170 francs, il a touché 975 francs en indemnités de maladie, de naissance et de décès. Ce n'est par tout, il a fait construire, sous les auspices de la Société, une maison de 35.000 francs sur laquelle il restait à payer une somme de 28.000 francs. Sa veuve reste propriétaire de la maison sans plus avoir rien à débourser.

C'est là un bel exemple de prévoyance et un argument de persuasion que les propagandistes peuvent servir aux nombreux indifférents qui négligent de prévoir l'avenir et qui bien souvent devant la mort brutale laissent leurs familles dans la gêne et bien souvent dans la misère. Il démontre, en outre, que tous les employés et voyageurs ont un intérêt certain à adhérer à cette puissante œuvre de solidarité qu'est la belle et puissante Société des voyageurs et employés du Nord de la France, dont le siège est 116, rue de l'Hôpital Militaire à Lille (bureau permanent) qui offre le plus de garanties à tous points de vue.

Les taux d'indemnités votés en fin de séance ont été fixés comme suit :

Maladie. — 5 francs par jour pendant les 12 premiers mois ; 3 francs par jour pendant les 12 mois suivants puis 75 francs par mois si le sociétaire est invalide.

Naissances. — 50 francs à la naissance du premier enfant ; 100 francs à la naissance du deuxième enfant ; 150 francs à partir du troisième enfant.

Décès. — 600 francs versés immédiatement à la veuve ou aux ayants-droit.

Retraites 120 francs par an à 50 ans d'âge et 20 ans de présence ; 160 francs par an à 55 ans d'âge et 25 ans de présence.

Des élections ont eu lieu pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration. Tous les administrateurs sortants ont été réélus à la presque unanimité.

Questions et réponses

SOCIETES D'ASSURANCES MUTUELLES

Un employé à Lille. — Les Sociétés d'assurances mutuelles peuvent se former, soit par un acte authentique, soit par un acte sous seing privé, fait en double original, quelque soit le nombre des signatures.

LES FEMMES DANS LA MUTUALITE

Elza, à Cambrai. — Une femme peut être présidente d'une Société de secours mutuels, à condition qu'elle soit majeure ou émancipée par le mariage.

ENCAISSEMENT DES FONDS

Un mutualiste valenciennois. — L'administration des Postes est autorisée à effectuer, pour la Caisse des dépôts et consignations, l'encaissement des fonds des Sociétés approuvées de secours mutuels.

CAISSES AUTONOMES

Deux entétés à Douai. — Toutes les Sociétés de secours mutuels ou Unions de Sociétés fonctionnant dans les conditions prévues par la loi du 1er avril 1898 peuvent créer des Caisses autonomes. Celles-ci doivent avoir exclusivement pour but la constitution de pensions de retraites, ou l'assurance en cas de vie, de décès ou d'accidents.

IMPRIMERIE COMMERCIALE
« LA PRESSE POPULAIRE »
186bis Rue de Paris - LILLE
IMPRIMES EN TOUS GENRES
LETTRES DE MARIAGE
AVIS DE NAISSANCES
LETTRES MORTUAIRES

T. S. F

RADIO-PARIS, 29. — 12 h. 30 : 1. Madrid, marche ; 2. Rêve d'ange, valse ; 3. Kuyawiak, solo de violon ; 4. Les Précieuses ; 5. Chanson intime ; 6. Première humoresque, violoncelle ; 7. Daisy, fox trot ; 8. Manon Lescaut, fantaisie ; 9. En chevauchant ; 10. Pourquoi se lanent les feuilles, violon ; 11. Sympathie ; 12. Fête rustique ; 13. Air, solo de violoncelle ; 14. Cantique d'amour ; 15. Ce sont des choses, fox trot. — 16 h. 45 : 1. Feuillet d'album, orchestre ; 2. a) Nocturne en ré ; b) Zapateado, violon solo ; 3. Monologue ; 4. Passepied du roi, orchestre ; 5. Deux mazurkas ; 6. Sazagozana, orchestre ; 7. a) Elégie ; b) Berceuse, violoncelle ; 8. Danse alsacienne, orchestre. — 20 h. 30 : 1. Tombeau de Couperin, orchestre ; 2. Quarante minutes d'humour français, causerie ; auditions d'œuvres de Jules Moineaux, Aurélien Scholl, Alphonse Alais, Edmond Rostand, Georges Courteline ; 3. Andante du 20 concerto (Mozart), flûte ; 4. a) Le Cid ; b) Les Deux Mères ; 5. Poèmes ; 6. Harmonie du soir, orchestre.

BELGIQUE, 22. — 17 h. : Orchestre. — 20 h. : Les origines de la chanson de Malbrough s'en va-t'en guerre, causerie. — 20 h. 15 : Concert. — 20 h. 30 : Un livre belge : La Défense de Penny-boy. — 20 h. 45 : Reprise du concert. — 21 h. : Chronique de l'actualité. — 21 h. 10 : Reprise du concert.

LONDRES, — 29. — 16 h. 15 : Musique d'orgue ; 17 h. 15 : Emission pour les enfants ; 18 h. : Danse ; 19 h. 25 : Musique ; 20 h. : Festival Edward German ; 20 h. 30 : 20 h. 55 : Musique ; 21 h. : Les Folies d'Offenbach ; 22 h. 30 : Danse.

DAVENTRY, 29. — 11 à 13 h. : Quatuor ; 13 h. à 14 h. ; 16 h. à 24 h. : Programme de Londres.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous mettons à la disposition des amateurs un service de renseignements sur toutes les questions qui touchent à la T.S.F. Il sera répondu rapidement à toute demande accompagnée de deux timbres pour répondre, adressée au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, à Lille (Service T.S.F.).

Toutes les Maladies de la Peau

sont guéries par la **Pommade Ultima.** Des milliers de guérisons merveilleuses, de dartres, eczémas, ulcères, etc. Le pot 5.50. Tres Ph. Feo c. mandat envoyé de 6 fr. Ph. Bury, 47, r. St-Sauveur, Lille. 2—0387

Bulletin Economique

LE HAVRE, 28. — Clôture. — **Cafés.** — Décembre 676.50, janvier 67.50, février 60.75, mars 639.50, avril 636, mai 614, juin 602, juillet 594, août 588.25, septembre 576, octobre 570.50, novembre 565.50.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

COURS COMMERCIAUX DE LA BOURSE DE LILLE

Avoine blanche ou jaune 47/48 poids naturel Douai ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote — Décembre 107.50 A ; janvier 107.75 A ; janvier-février 108.75 A ; 4 premiers 110 A ; mars-avril 111.25 A.

Dernière cote. — Décembre 107.50 A ; janvier 107.75 A ; janvier-février 109 A ; 4 premiers 110.25 A ; mars-avril 111.25 A.

Clôture. — Décembre 107.50, janvier 107.75, janvier-février 109, 4 premiers 110.25, mars-avril 111.25.

Blé 77/75 poids naturel, Douai ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre 136.75 A ; janvier 137 A ; janvier-février 137.50 A ; 4 premiers 138.25 A ; mars-avril 139 A.

Dernière cote. — Décembre 137 A ; janvier 137.25 A ; janvier-février 137.50 A ; 4 premiers 138.50 A ; mars-avril 139.25 A.

Clôture. — Décembre 137, janvier 137.25, janvier-février 137.50, 4 premiers 138.50, mars-avril 139.25.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre 114.50 A ; janvier 114.75 A ; janvier-février 115.50 A, 117 V ; 4 premiers 115.75 A ; mars-avril 116.50 A.

Dernière cote. — Décembre 114.50 A ; janvier 114.75 A ; janvier-février 116.25 A, 117 V ; 4 premiers 116 A ; mars-avril 117 A.

Clôture. — Décembre 114.75, janvier 115, janvier-février 116, 4 premiers 116.50, mars-avril 117.25.

Orge ! Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre 98 N ; janvier 98 A ; janvier-février 99 A ; 4 premiers 99 A, 101 V ; mars-avril 100 A.

Dernière cote. — Décembre 98 N ; janvier 98 A ; janvier-février 99 A ; 4 premiers 100.50 V ; mars-avril 100.50 A.

Clôture. — Décembre 98, janvier 98.25, janvier-février 99.25, 4 premiers 100.25, mars-avril 100.75.

Nitrate de soude 95 % magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre incoté ; janvier 150.50 V, janvier-février 150 A, 152 V ; 4 premiers 150.25 A, 152 V ; 9 de février 151.25 A, 152.50 V ; mars-avril 152 A, 153.50 V.

Dernière cote. — Décembre incoté ; janvier 150 F ; janvier-février 152 N ; 4 premiers 152 F ; 9 de février 152.50 A, 153 V ; mars-avril 153.50 N.

Clôture. — Janvier 150, janvier-février 152, 4 premiers 152, 9 de février 152.75, mars-avril 153.50.

Huile de lin départ Nord, Pas-de-Calais, G.-R. Les 100 kilos nets, fûts prêtés, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre 485 V ; janvier 490 V ; janvier-février 490 V ; 4 premiers 492.50 N ; 4 de mars 492.50 N ; 4 de mai 475 N.

Dernière cote. — Décembre 485 V ; janvier 490 V ; janvier-février 490 V ; 4 premiers 492.50 N ; 4 de mars 492.50 N ; 4 de mai 475 N.

Clôture. — Décembre 485, janvier 485, janvier-février 485, 4 premiers 492.50, 4 de mars 492.50, 4 de mai 475.

Tourteaux de lin départ Nord, Pas-de-Calais, Seine-Inférieure, G.-R. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre 129.50 N ; janvier 130 N ; janvier-février 130 N ; 4 premiers 130 N ; 4 de mai 118 A.

Dernière cote. — Décembre 129.50 N ; janvier 130 N ; janvier-février 130 N ; 4 premiers 130 N ; 4 de mai 118 A.

Clôture. — Décembre 129.50, janvier 130 ; janvier-février 130 ; 4 premiers 130 ; 4 de mai 118.25.

GASTON MINET, Tailleur
LILLE, 42 Rue de Paris, 42, LILLE
VÊTEMENTS TOUT FAITS et SUR MESURE
Spécialité de Costumes d'Enfants

Bourse d'affrètement de Béthune

SEANCE DU 28 DECEMBRE

Houille. — Pont-à-Vendin-Tournai, 10.30, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Vernon, 27.50, 280 t. ; Pont-à-Vendin-Marcinelle, 13.50, 280 t. ; Eleu-Denain, 8.85, 280 t. ; Eleu-Auby, 5.75, 280 t. ; Eleu-Lille, Haute-Deule, 7.50, 200 t. ; Eleu-Dunkerque, 11.50, 280 t. ; Eleu—Calais, divers, 12.90, 270 t. Eleu-Gennevilliers 26.40, 280 t. ; Eleu-Nanterre, 26.40, 280 t. ; Eleu-Mantes, 26.40, 280 t. ; Eleu-Paris environs, 27.40, 280 t. ; Eleu-Roubaix, 9.85, 280 t. ; Eleu-Douai-Gayant, 6.65, 280 t. ; Eleu-Lourches, 8.85, 280 t. ; Violaines-La Gorgue, Estaires, 14, 120 t. ; Marles-Furnes, 13.50, 280 t. ; Bruay-Dunkerque ville ou bassins, 1.75 et 12, 280 t. ; Bruay-Looberghe, 14.25, 80 t. ; Violaines-Croix, 11.75, 280 t. ; Bruay-Paris environs, 30, 275 t. ; Marles-Calais ville, 15, 125 t. ; Bruay-Saint-Pol-sur-Mer, 11.75, 980 t. ; Marles-Arques, 9.00, 180 t. ; Marles-Nieurlet, 13.65, 110 t. ; Marles-Bierne, 15, 110 t. ; Bruay-Lille, divers, 3.50, 280 t. ; Bruay-Tourcoing Blanc-Seau, 11, 280 t. ; Bruay-Gand, bassins, darse centrale, 16, 280 t. ; Marles-Arques, 7.25, 280 t. ; Bruay-Hondschoote, 17.50, 70 t. ; Marles-Paris environs, 30, 280 t. ; Bruay-Saint-Omer, 11, 150 t. ; Beuvry-Dormay, 29.50, 280 t.

L'Herbnsine
le plus énergique dépuratif du sang. Le flacon, 8.50 toutes pharmacies, ou franco 9.50. Laboratoire de l'Herbosine, 47, rue Laugier, Argenteuil (Seine-et-Oise). 3941

MARCHÉS DES COTONS

LE HAVRE					LIVERPOOL					NEW YORK				
Prix en francs aux 50 kilos.					Prix en pence à la livre anglaise					Prix en cents à la livre anglaise				
Préc. clôt.	Ouv.	Clôt.	H.	B.	Mois de Livraison	Préc. clôt.	Ouv.	Clôt.	H.	B.	Préc. clôt.	Ouv.	11 h	Clôt.	H.	B.
	—	—	—	—	Ventes					—		—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	Disponible			—		—	19.80	—	—	—	—	—
670	682	682	12	—	Courant	9.73		10.03	30	—	inc.	—	—	—	—	—
670	6 2	6 4	14	—	Janvier	9.70	9.80	9.98	28	—	19.08	19.39	19.60	—	—	—
67	684	683	12	—	Février	6.		9.96	24	—	19. 4		—	—	—	—
678	686	690	12	—	Mars	9.71	9.82	9.98	27	—	19.05	19.35	19.48	—	—	—
6 2	69	696	14	—	Avril	9.84		9.98	27	—	1 88			—	—	—
693	695	699	16	—	Mai	9.72	9.81	9.98	26	—	18.60	19.00	19.06	—	—	—
696	698	702	16	—	Juin	9.70	—	9.95	25	—	18.52			—	—	—
694	696	702	16	—	Juillet	9.71	9.90	9.95	24	—	18.36	—	—	—	—	—
684	696	700	16	—	Août	9.68	—	9.85	23		18.15	—	—	—	—	—
680	693	697	17	—	Septembre	9.58	—	9.87	23		18.12			—	—	—
675	685	691	13		Octobre	9.52	9.62	9.75	23	—	17.97	18.28	18.32	—	—	—
674	684	690	16		Novembre	9.46	—	9.65	19		—	—	—	—	—	—
—	—			—	Décembre	9.44		9.62	19	—		—	—	—	—	—

MARCHÉ DU 28 DÉCEMBRE 1925. A. LEBLOND-ROUBAIX.

Bourse de Lille du 28 Décembre 1925

CHARBONNAGES	C. P.	C. d. j.	PÉTROLES	C. P.	C. d. j.	VAL. DIVERSES	C. P.	C. d. j.
Albi	576 ..	586 ..	Lille-Bonn. ord	710 ..	710 ..	Compt. Linier	929 ..	920 ..
» Part	2205 ..	2298 ..	» » prior.	1340 ..	1349 ..	Czenstochevien	1270 ..	1274 ..
Aniche	1080 ..	1080 ..	Milano	237 ..	228 ..	Cot. St-Quentin	376 ..	376 ..
Anzin	1102 ..	1100 ..	Monte-Carlo	369 ..	369 ..	Lollfus Mieg.	3940 ..	3950 ..
Béthune	3735 ..	3740 ..	Omn. Pét Nord	426 ..	464 ..	Cie Ind Text.	1600 ..	1670 ..
» 10e	350 ..	356 ..	» Part	2135 ..	2210 ..	» Jce	1210 ..	1215 ..
Blanzy	680 ..	681 ..	Omnium N.-E.	302 ..	299 ..	Etabl Agache	710 ..	725 ..
» non lib	651 ..	651 ..	Potok	375 ..	379 ..	Tiberghien	560 ..	559 50
Bruay	2660 ..	2680 ..	Pétr Premier	430 ..	430 ..	» Par.	2350 ..	2330 ..
» 10e	270 ..	271 75	Raff Pét. Nord.	456 ..	456 ..	» 1/5 Part	481 ..	481 ..
Carvin	843 ..	845 ..	Silva-Plana	222 50	225 ..	Fil Filet de Fr	390 ..	390 ..
Clarence	373 ..	379 ..	» Part.	2030 ..	2080 ..	Filat. du Nord	944 50	930 ..
Courrières	665 ..	672 ..	Wankowa	419 ..	446 ..	Cim. Boulonn.	530 50	530 50
Crespin	273 ..	275 ..	» Part.	201 50	208 ..	Cim. Haub.	261 ..	261 ..
Dourges	797 ..	795 ..				Cim. Français	3830 ..	3750 ..
Escarpelle	1690 ..	1690 ..				» Jouiss.	3280 ..	3260 ..
Ferfay	461 ..	460 ..				Ciments Origny	2350 ..	2350 ..
Flines	.. ..	.. ..				» Part	5800 ..	.... ..
Frankenholz	.. ..	.. ..				Saint-Gobain	3450 ..	3457 ..
Gouy-Servins	.. ..	.. ..				Fuhlmann ex-c	454 ..	450 50
Lens	348 50	349 ..				Kali-Ste Thérès.	3095 ..	3080 ..
» 10e	.. ..	.. ..				Engrais Novo.	610 ..	610 ..
Liévin	288 50	288 50				Gl. verres sp.	4199 ..	4200 ..
» c. de 30 act.	8595 ..	8600 ..				Glaces An anc.	2300 ..	2300 ..
Ligny	780 ..	780 ..				» nouv	.... ..	.... ..
Marles 70 %	444 ..	445 ..				Meyr'ssa anc	1080 ..	1065 ..
Nord d'Alais	229 ..	229 ..				Moto-Cord., n°	740 ..	740 ..
Ostricourt	1045 ..	1049 ..				Lebossé	325 ..	325 ..
Sarre anc	1274 ..	1275 ..				Gr. Hôtels Fr	1095 ..	1080 ..
Sarre nouv	1225 ..	1225 ..				Crédit du Nord	510 ..	510 ..
Thivencelles	228 ..	231 50				Obl Décen 1920	.... ..	71 ..
Vendin	160 ..	160 ..				Bons tu 1er 1922	.... ..	442 ..
Vicoigne	525 ..	525 ..				» 1923	.... ..	437 ..
Vimy	.... ..	.... ..				» (2e) 1923	.... ..	472 ..
						» 1924	.... ..	399 ..
						Obl Houillères	.... ..	338 ..
						» (2e)	.... ..	339 50
						Oblig Lens	.... ..	372 ..
						» »	.... ..	360 ..
						Cr Nat 1919	.... ..	303 50
						» 1920	.... ..	300 ..
						» 1921	.... ..	309 ..
						» 1922	.... ..	436 ..
						» 1922 (2e)	.... ..	420 ..
						» 1923	.... ..	335 ..
						» 1923 (2e	.... ..	337 ..
						» 1924	.... ..	332 ..

PÉTROLES	C. P.	C. d. j.
Dabrowa Cap.	593 ..	602 ..
» Jce	321 ..	328 ..
» Part.	860 ..	906 ..
Fin. Pétroles	405 ..	414 ..
Fr.-Polonaises	489 50	501 ..
» f part.	1710 ..	1745 ..
Grabownika	178 ..	178 ..
Ind Pologne	220 ..	212 ..
Karpathes	190 ..	191 ..
» Part.	1700 ..	1750 ..

MÉTALLURGIE	C. P.	C. d.
Blanc-Misseron	180 ..	185 ..
Aciéries Frasse	235 ..	235 ..
» Part.	130 ..	130 ..
Aciéries Longwy	700 ..	708 ..
Aciéries Nord.	250 ..	231e-c
Sambr et Meuse	990 ..	990 ..
Etabliss. Arbel.	178 ..	179 ..
C de France.	153 ..	158 ..
Nicaise	580 ..	580 ..
» Part	404 ..	400 ..
Etabliss. Call.	426 ..	428 50
Delattr.-Frouart	1480 ..	1497 ..
Denain-Anzin	1340 ..	1360 ..
Escaut Capital.	930 ..	930 ..
Escaut Jouiss.	640 ..	640 ..
Fives-Lille	1325 ..	1300 ..
Nord et Est	210 ..	206 ..
Mat Fr.-Belge	799 ..	790 ..
Senelle-Maub.	741 ..	745 ..
Pont-à-Mousson	1025 ..	1030 ..
Jeumont	232 ..	232 ..
» Part.	853 ..	853 ..

VAL. DIVERSES	C. P.	C. d. j.
Artésienne	715 ..	714 50
Béthunoise	212 ..	210 50
El et G du Nd	282 ..	282 ..
» Part.	6900 ..	6900 ..
Energ. El. N Fr	323 ..	325 ..

Clôture : Albi, 593 ; Dourges, 798 ; Louvroil, 1090 ; Dabrowa, 602, part, 906 ; Premier, 436 ; Silva, 230, part, 2.075 ; Wankowa, 435, part, 210 ; Silésie, ordinaire, 646.

BOURSE DE PARIS du 28 DECEMBRE 1925

Rentes Français	Cours d. j.	Rentes Français	Cours d. j.
3 % perpétuel	46 75	Crédit National	
3 % amortisa	83 85	1919	307 ..
3 1/2 % amortis	.. ..	1920	302 50
4 % 1915-1916	52 15	921	369 ..
4 % 1917	42 90	1922 fév.	435 50
4 % 1918	43 60	1922 juillet	423 ..
5 % 1920	66 10	1923 janv.	337 ..
6 % 1920	60 30	1923 juin	337 50
Bons 6 % 1922	447 ..	1924	337 ..
» 1923	440 ..		
» 1923 2e	476 25	Société Marseill.	
» 1924	405 ..	de Crédit, a. lib.	423 ..

Tendance plus calme mais néanmoins satisfaisante. Au Parquet vive avance des caoutchoucs d'Indo-Chine stimulées par la nouvelle tension des changes. La livre qui termine à 133.10 et le dollar à 27.44.

Les Rentes françaises sont relativement bien tenues et les valeurs de nos grandes banques sont stationnaires, la Banque de Paris se maintient à 1238. La Rente Foncière à 5340.

Forte progression des fonds et valeurs ottomans, le 4 % unifié à 85.75 et le 5 ½ 1914, à 58.50.

Avance également au groupe des valeurs russes. Le Rio en progrès à 5.700.

Les nitrates Railways suivent la livre à 1850.

Les valeurs de sucre sont un peu hésitantes, sans pourtant perdre du terrain, la Say à 1967 et les Sucreries d'Egypte à 1212.

Les valeurs de caoutchouc reprennent de l'avance avec la Padang qui remonte aux environs de 1885, les Terres Rouges à 1455.

Le groupe des pétroles regagne le terrain perdu la semaine dernière, la Royal Dutch se voit ramenée à 47.900, la Franco Wyomming à 946 et la Mexican Eagle à 183.50.

Le Suez se tient à 14310.

Les Mines se raffermissent, Goldfields à 102. En Banque, la De Beers à 1094 et la Central Mining à 2160.

Les Bons de la Défense Nationale

Créés au début de la guerre pour encourager l'épargne et procurer des ressources à la Trésorerie, les **BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE** ont été souscrits, renouvelés ou remboursés, depuis onze années, avec une sécurité absolue. Ils ont assuré à leurs porteurs des intérêts rémunérateurs de plusieurs milliards par an sans le moindre risque.

Rappelons que ces intérêts, payés d'avance et exonérés de tous les impôts, y compris l'impôt général sur le revenu, s'élèvent à 5 % pour les Bons à un an ; à 4.50 % pour les Bons à six mois ; à 4 % pour les Bons à trois mois et à 3 % pour les Bons à un mois. 4069

LE CHANGE

PARIS, 28. — Clôture — Sur Londres 123, New-York 27.455, Allemagne 650, Belgique 124.30, Espagne 357.50, Hollande 1102.75, Hongrie 382, Italie 110.60, Norvège 836, Pologne 302, Prague 81.20, Roumanie 12.60, Suède 736, Suisse 629.50, Vienne 382. Autres pays incotés.

Imprimerie du Réveil du Nord
186 bis, Rue de Paris, Lille
Le Gérant Emile GEST.

parait, enveloppait Rambercourt et les environs d'une sorte de surveillance dont lui seul aurait pu dire le but.

La conduite de Mlle Claire pendant la guerre, ses manœuvres depuis, toutes choses qui avaient tendu à la rapprocher de M. Félicien, à se faire épouser par lui, d'une part, et de l'autre l'exagération de sa douleur à la mort de l'institutrice, ses démarches pour un monument funéraire, ses pèlerinages avec des gerbes de fleurs à ce simulacre de tombeau, alors qu'autrefois elle se montrait dédaigneuse de nouer des relations avec cette même institutrice, formaient un ensemble de faits qui n'avait point échappé à l'attention éveillée de M. Raymond.

Il était devenu évident pour lui que Claire Taupin aimait depuis longtemps, à sa manière, M. Maisonneuve dont elle s'était juré de devenir la femme ; qu'au moment du drame du Pré-Jacques elle était, à tort ou à raison, jalouse de Mlle de Mérans et que cette mort mystérieuse de l'institutrice était arrivée trop bien à propos pour qu'elle n'y eût point joué un rôle.

Mlle Béatrix, pour lui, avait été surprise au Pré-Jacques et jetée à l'eau par un misérable qui la guettait, misérable payé pour cette affreuse besogne, misérable ramené sur les lieux par l'inquiétude, par le feu du valet de chiens, et misérable — homme ou femme — qui avait emporté dans les bois le cadavre entrevu, le cadavre rejeté par la rivière, le cadavre de l'escalier de la salle du moulin.

Qui avait payé l'assassin ? Mlle Taupin, sans aucun doute. Quel était cet assassin ?

Il fallait le chercher, et le chercher sur place, car la rusée demoiselle ne s'était pas confiée à un malfaiteur de passage.

Ah